**Une image contenant texte, clipart

Description générée automatiquement**

**Outil 12 Évaluation du dispositif PAAM**

L’audit du processus d’auto-administration médicamenteuse vise à :

* évaluer le respect des préconisations de la HAS ;
* évaluer le respect de la procédure élaborée par chaque établissement ;
* identifier les situations à risque du PAAM.

Les critères proposés sont à intégrer dans vos grilles de patient traceur et/ou de parcours traceurs ou de traceurs ciblés PECM (cf. tableau 2 critères d’évaluation). Ils doivent être ajustés au regard de votre propre procédure et des résultats attendus.  
Il est recommandé d’évaluer **mensuellement** le processus lors de sa mise en œuvre afin de s’assurer de la pertinence des outils et des traitements inclus dans le processus.

**Tableau 5 Critères d’évaluation**

| **CRITÈRES DE CONFORMITÉ** | **OBSERVATIONS**  **DOCUMENTATION** | **RENCONTRE PATIENT/AIDANT** | **RENCONTRE PROFESSIONNELS** |
| --- | --- | --- | --- |
| Le processus PAAM est formalisé et partagé en équipe | * Présentation du protocole * Documentation à disposition des équipes |  | * Avez-vous été formé au PAAM ? * Comment en êtes-vous arrivé à mettre en place ce dispositif ? |
| Le patient a été informé du dispositif et a reçu un document d’information | * Supports d’information à destination du patient * Traçabilité de la remise des documents disponibles (*check list*) | * Quelles informations avez-vous eues sur le PAAM, par qui, et à quel moment ? * Pouvez-vous me montrer le document qui vous a été remis ? * Vous a-t-on demandé si vous souhaitiez participer au PAAM ? * Avez-vous eu besoin d’explications supplémentaires ? Qui vous a répondu ? | * Quelle organisation est en place pour informer le patient ? * Avec quels supports ? |
| Les critères d’éligibilité du patient sont complétés | * Fiche d’évaluation du patient dans le dossier * *Check list* | * Avez-vous été questionné sur vos habitudes de gestion des médicaments à votre arrivée ? | * Comment évaluez-vous l’éligibilité du patient à l’auto-administration médicamenteuse ? |
| La décision PAAM est validée en équipe | * Traçabilité de la concertation pluridisciplinaire * PPS | * Comment avez-vous eu confirmation de votre implication dans ce dispositif ? | * Le recueil de l’accord du patent est-il systématique ? |
| La validation médicale est effective | * Prescription dans le DPI * Traçabilité des médicaments PAAM | * Avez-vous rencontré le médecin et/ou le pharmacien ? | * Tous les médicaments sont-ils inclus dans le dispositif PAAM ? * Savez-vous pourquoi ? * Les traitements intégrés au dispositif vous semblent-ils adaptés ? |
| Le consentement du patient est retrouvé et il est signé. | * Consentement dans le dossier patient | * Avez-vous donné votre consentement pour être inclus dans ce dispositif ? * Sous quelle forme ? |  |
| L’équipe met à disposition du patient les médicaments concernés | * Médicaments approvisionnés * Distribution des traitements dans des boîtes sécurisées * Observation en chambre/service | * Vous êtes-vous retrouvé en manques de traitements ? * Quels sont les médicaments que vous gérez ? Vous a-t-on expliqué pourquoi ? | * Comment et selon quelle(s) modalité(s) travaillez-vous avec les pharmaciens ? * Rencontrez-vous des difficultés de mises à disposition des traitements ? |
| L’équipe dispose des moyens de stockage adéquats afin de sécuriser les traitements | * Traitement en chambre rangé en coffre, vestiaire, casiers, armoires, chevet, etc. | * Où rangez-vous vos traitements ? * Êtes-vous satisfait de ce mode de rangement ? | * Rencontrez-vous des difficultés   + organisationnelles   + de stockage avec certains médicaments ? |
| Le patient a respecté les règles de stockage et de bonne utilisation des médicaments | * Suivi des EI * Observation en chambre/service | * Avez-vous rencontré des difficultés à suivre ce dispositif ? | * Quelle est la dernière déclaration d’EI lié au PAAM que vous avez déclarée ? |
| Le patient a tracé ses prises sur le plan de prise mis à sa disposition | * Plan de prise initial * Plan de prise actualisé * Transmissions ciblées | * Vous a-t-on remis un document pour suivre vos médicaments ? * Comment avez-vous utilisé ce document ? * Avez-vous écrit ce que vous preniez sur ce document ? * De manière régulière ? | * À quelle fréquence rencontrez-vous le patient ? * Interrogez-vous régulièrement le patient sur ses prises ? |
| La supervision du patient et le suivi du PAAM sont réalisés | * Traçabilité dans le DPI * Transmissions ciblées | * Pouvez-vous me dire comment les IDE vous ont accompagné sur ce dispositif ? * Avez-vous eu besoin de demander de l’aide pour une difficulté ou un problème particulier ? * Avez-vous besoin d’aide ? | * Quel support utilisez-vous pour le suivi des prises ? * Avez-vous besoin d’accompagner le patient ? Sous quelle forme ? * Interrogez-vous régulièrement le patient sur le dispositif ? |
| Le patient est réévalué à un rythme régulier défini dans la procédure | * Traçabilité de la réévaluation * Ajustement du PPS | * Pour les patients inclus : vous a-t-on demandé si vous souhaitiez continuer dans le processus ? * Pour les patients non inclus : une évaluation a-t-elle été refaite en cours d’hospitalisation ? | * Comment et à quelle fréquence est réévalué le patient ? |

|  |  |
| --- | --- |
| **Audit du management de la prise en charge médicamenteuse (focus PAAM)**  **impliquant le système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse de l’établissement** | |
| **Critères** | **Documents** |
| * Il existe une politique qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse définissant les modalités de mise en place de l’auto-administration médicamenteuse | * Politique institutionnelle formalisée ou indication de la politique dans le manuel qualité de la PECM * Engagement du représentant légal de l’établissement |
| * Des indicateurs sont définis et suivis, en lien avec la politique et la gestion des risques de la PECM de l’établissement. | * Indicateurs enregistrés et suivis  CAQES |
| * Le processus PAAM et les responsabilités de **chaque acteur** sont formalisés | Procédure générale décrivant le processus PAAM et les responsabilités des acteurs |
| * Les modalités du PAAM sont expliquées lors de l’accueil des nouveaux arrivants (pharmacien, IDE, sage-femme, aide-soignant, médecin, etc.) | Plans de formation des nouveaux arrivants Programme/support des journées d’intégration pour chaque catégorie professionnelle |
| * Une évaluation des connaissances transmises lors de la formation des nouveaux arrivants est réalisée, quel que soit le rôle du professionnel dans la prise en charge médicamenteuse. | Formulaire d’évaluation des connaissances de fin de formation (quiz…) |
| Une étude sur les risques *a priori* (cartographie des risques) à toutes les étapes de la prise en charge médicamenteuse (hors DM) est réalisée et actualisée  La prescription *(y compris la gestion du traitement personnel à l’admission et à la prescription de sortie)* La dispensation La préparation L’approvisionnement La détention et le stockage au sein de la PUI et dans les unités de soins Le transport L’information du patient L’administration La surveillance du patient | Cartographie des risques liés à la prise en charge médicamenteuse  Analyse processus |
| Les médicaments qui ne pourraient pas intégrer le dispositif PAAM sont identifiés | Procédure et protocoles PAAM et mesures barrières |
| Les situations les plus à risque sont identifiées et font l’objet d’une étude des risques. | Liste des situations à risque Protocoles de prise en charge des situations à risques |
| Il existe une communication sur les retours d’expérience réalisés à la suite des analyses des évènements indésirables liés au PAAM. | Réunions organisées OU lettres d’information (ou autres) autre (préciser) : ex-nombre de CREX PAAM |
| Les recueils des EIGS/des évènements porteurs de risque PAAM font l’objet d’une analyse approfondie et d’un plan d’action établi en équipe (avec le patient) | Copies des analyses des signalements réalisés |